



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DES SPORTS

LA LETTRE DU COMITÉ D'HISTOIRE des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

Comité
d'histoire

ISSN 2606-0558

N° 28 - Juin 2019

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

Directrice de la publication : Martine GUSTIN-FALL, inspectrice générale de la jeunesse et des sports, présidente du CHMJS



PARIS 2024



PARIS HÔTE



FOCUS

Instructeurs/conseillers d'éducation populaire : une action de démocratisation culturelle méconnue

Dans le cadre du cycle « Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècles) », un atelier intitulé « **Instructeurs/conseillers d'éducation populaire : une action de démocratisation culturelle méconnue** » a été confié au Comité d'histoire.

Coordonné et modéré par Denise Barriolade, inspectrice principale de la jeunesse et des sports honoraire, cet atelier s'est tenu le 14 mai aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine (cf. Lettre n° 27).

À la suite d'une présentation rapide des [évolutions institutionnelles](#) des CTP & CEPJ qui ont affecté les corps de personnels techniques et pédagogiques de jeunesse et d'éducation populaire (instructeurs, CTP, CEPJ), trois témoins, recrutés à des moments différents, ont décrit les circonstances de leur entrée à « Jeunesse et Sports » et les changements intervenus dans leur parcours professionnel, vécus parfois avec difficulté.

Michel Erlich, spécialiste d'audiovisuel recruté comme contractuel en 1981, Renaud Gautron reçu au concours de 2001 en sciences économiques et juridiques et Alexia Morvan recrutée en sciences humaines en 2017, après la révision générale des politiques publiques (RGPP), n'ont certes pas vécu les mêmes pratiques et organisations. Il faut souligner toutefois l'engagement et les qualités qui caractérisent leur pratique professionnelle : dimension interministérielle, connaissance du terrain, importance des notions de transmission et d'émancipation, parcours militant et référence à la démarche d'éducation populaire.



Nous retiendrons deux formules entendues au cours de leur témoignage où l'un se définit comme « *agriculteur de son territoire* » et l'autre estimant que les CEPJ sont des « *marqueurs de l'éducation populaire* ».



L'intervention de François Gasnault, conservateur général du patrimoine, qui faisait suite à cette introduction, a porté sur la présentation et l'analyse des modalités d'intervention et de réalisation propres aux instructeurs nationaux dans le monde des arts et traditions populaires et particulièrement selon la forme du « livre vivant ». Il a consacré un temps de son propos à la figure de Jean Nazet, initiateur de cette pratique et à celle de Michel Philippe qui, durant toute sa carrière, s'est consacré à cette méthode féconde d'expression collective qui a permis de rassembler des publics populaires autour d'œuvres du patrimoine.

Pour clôturer l'atelier et en préambule de la présentation d'archives, Denise Barriolade a fait état de l'action menée par le Comité d'histoire en faveur de la [collecte des témoignages](#) auprès des CTP/CEPJ, depuis près de 5 ans, et des perspectives de mise en valeur de cette matière (journée d'étude le 19 mars 2020).



Les archives audio-visuelles présentées émanaient des Archives nationales, d'archives départementales, de celles du PAJEP (AD94) ou des protagonistes eux-mêmes. Ainsi ont été notamment projetés : un film de 1965 de Jean-Claude Palluau, CTP cinéma d'animation, sur un stage de réalisation dans cette technique tenu à Vesc (26), encadré par Jean Allainmat et Jean Hermann, instructeurs cinéma ; la présentation par Julien Devaux (chef de service aux archives de l'Hérault) du très riche fonds d'archives d'André Crocq, instructeur d'art dramatique ; le film de Michel Erlich, CTP audio-visuel, réalisé dans le cadre de l'atelier de communication sociale du Val-de-Marne à la prison de femmes de Fresnes en 1987...

Le temps a malheureusement manqué pour présenter un extrait de la vidéo du *Canto general*, chœur dirigé par Jean Golgevit, CTP musique, ainsi que le montage évoquant le parcours professionnel de Jacques Vingler, instructeur régional d'art dramatique, préparé par les archives du Doubs où il a déposé ses fonds.



À NOTER

Le CIDJ a 50 ans !

Cinquantenaire du Centre d'information et de documentation des jeunes, le 25 juin 2019



Affiche apposée dans le métro du 6 au 19 octobre 1999.

Lors de la célébration de ses « 25 ans, le CIDJ, a réinterrogé son passé. Pour son 50^e anniversaire, le 25 juin 2019, l'association poursuit sa rétrospective.

Quelques extraits de la brochure historique de 1994 :

« La crise de mai 1968 débute véritablement avec l'université de Nanterre le 2 mai. Elle s'inscrit dans un vaste mouvement international, son contenu politique et intellectuel est complexe puisqu'il mêle une revendication de caractère collectif et social avec l'affirmation d'un nouvel individualisme très revendicateur.

Le refus de la répression dans le domaine des mœurs, puis la contestation de la société de consommation en cours sont les principaux moteurs de la jeunesse révoltée du printemps 1968 ».

Pourtant, en 1967, François MISSOFFE, qui succède à Maurice HERZOG au ministère de la Jeunesse et des Sports, avait engagé une vaste réflexion sur les attentes des jeunes et adressé un dossier d'enquête, « le livre blanc » aux responsables d'associations sportives et de jeunesse pour reconstruire un dialogue avec la jeunesse.

Ce livre blanc avait notamment mis en évidence le manque d'information des jeunes et l'idée que la création d'un site d'information permettrait un apprentissage progressif de l'autonomie. Pour voir correctement le jour, il devrait avoir des règles les plus éloignées que possible de celles de l'administration.

Ainsi naquit le CIDJ, sous la forme d'une association régie par la loi de 1901.

Le 31 mars 1969, Joseph COMITI, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports, signe l'arrêté agréant la structure nommée, à titre provisoire « centre d'information et de documentation », qui deviendra, le 19 mai, le centre d'information et de documentation « jeunesse », dont la tutelle reviendra, le 1^{er} juillet 1970, au secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports...

Le 25 juin, vous en saurez plus sur cette saga passionnante d'une structure qui va se professionnaliser, essaimer en régions et qui inspirera les voisins européens, grâce aux travaux de l'association [ERYICA](#), créée par la regrettée Brigitte CAHEN, longtemps directrice de cette institution.

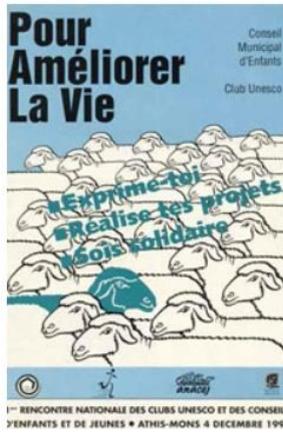


L'accueil des jeunes dans le hall.

Cliquer sur le lien : [Les 50 ans du CIDJ](#)



Le mardi 4 juin 2019 aux Archives nationales, de 14h à 17 h, à Pierrefitte sur seine (93) - salles des commissions 3 et 4



Dans le cadre du projet « Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècles) », soutenu par la Comue UPL, les Archives nationales proposent, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), ainsi que les universités de Paris-8, Paris-Nanterre et Tours :

Troisième atelier du cycle des Archives nationales et de ses partenaires sur le thème
« L'engagement civique de la jeunesse »

Ce thème, qui est aujourd'hui d'une actualité brûlante, renvoie à l'histoire de l'éducation à la citoyenneté depuis la Révolution française, qu'elle se fasse « dans » ou « en dehors » de l'école. Ainsi, les programmes d'éducation à la citoyenneté de 2015 reposent sur la transmission de quatre « cultures », dont celle de l'engagement. Instauré en 2016, le « parcours citoyen » encourage les élèves à s'impliquer dans des « projets ou actions éducatives à dimension citoyenne ». Au travers de l'exemple des actions éducatives de la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, on pourra voir comment cette association d'éducation

populaire a créé des espaces périscolaires propices à la promotion de diverses formes d'engagement. Le futur Service national universel (SNU) porte au cœur de son projet l'idée d'engagement de la jeunesse.

Quelle est la place envisagée de l'armée dans ce dispositif alors que le Service national a été supprimé en 1997, en raison d'une remise en cause de la capacité de cette institution à participer à la socialisation de la jeunesse ?

Atelier coordonné par Jean-Charles Buttier, historien, professeur en lycée et chercheur associé à l'Équipe de didactique de l'histoire et de la citoyenneté (Édhice) de l'université de Genève.

- **Les projets de la Ligue de l'enseignement – Fédération de Paris : accompagner les jeunes de l'école à la vie active** par Myriam Bacha et Ariane Gaumont.
- **S'engager à l'école, s'engager pour l'école ? Une injonction au cœur de l'éducation à la citoyenneté** par Jean-Charles Buttier.
- **Service militaire et rôle social des armées : une mémoire brouillée au cœur du débat sur le SNU** par Bénédicte Chéron, historienne.
- **Séquence archives : présentation de fonds conservés aux Archives nationales et aux Archives départementales du Val-de-Marne** (Pajep)

[Programme détaillé](#)

Entrée libre et gratuite

Le lundi 17 juin 2019, au Conseil d'État, à Paris (75)

« Le sport aujourd'hui, quels enjeux », de 17h30 à 19h30.

Sixième conférence (clôture) du cycle sur le sport organisé par la section du rapport et des études du Conseil d'État.



Edmond Honorat, président adjoint de la section des travaux publics, animera la conférence. Les intervenants seront :

- **Jean Zougrana**, président de la Fédération française de canoé-kayak et sports de pagaie
- **Isabelle Queval**, philosophe, enseignante-chercheur à l'INSHEA
- **Gilles de Margerie**, commissaire général, France Stratégie

Clôture du cycle par **Bruno Lasserre**, vice-président du Conseil d'État.

Pour s'inscrire (dans la limite des places disponibles), envoyez vos nom, fonctions et coordonnées par courriel à l'adresse : sre-colloques@conseil-etat.fr

Accueil des participants dès 16h45 (merci de vous munir d'une pièce d'identité)

Renseignements et programmes sur : [Conférence du 17 juin](#)

Nota

Les manifestations, appels à communications ou parutions d'ouvrages que mentionne le CHMJS dans sa Lettre périodique n'engagent aucunement sa responsabilité, sauf pour ce dont il est à l'origine.

Le jeudi 20 juin, à Paris – Conférence-débat « Armée/jeunesse »

À l'occasion de la sortie du numéro 82 de la revue *Agora débats/jeunesses*, l'INJEP organise une conférence-débat le jeudi 20 juin à Paris (Amphithéâtre François FURET, EHESS, 54 boulevard Raspail, Paris 6^e), de 17h à 19h. Coordinateurs du numéro, chercheurs et représentants de l'institution militaire seront réunis pour débattre des **rappports qu'entretient l'armée avec la jeunesse**.



Cette conférence-débat aura vocation à analyser les rapports nouveaux entre la jeunesse et l'armée, à l'heure où se met également en place le service national universel (SNU).

Les intervenants seront :

- **Laurent Besse**, maître de conférences en histoire contemporaine, université de Tours, membre du collège scientifique du Comité d'histoire ;
- **Christel Coton**, maîtresse de conférences en sociologie, université Paris 1 - Panthéon Sorbonne ;
- **Marc Bessin**, directeur de recherche au CNRS en sociologie, École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ;
- **Bertrand Bonneau**, capitaine de vaisseau, secrétaire général de la commission Armée-Jeunesse (CAJ) ;
- **Élodie Lemaire**, maîtresse de conférences en sociologie, université de Picardie Jules Verne.

Les mardi 7 et mercredi 8 janvier 2020, à Lausanne – « Jeunesse et sports d'hiver »



UNIL L'Actu L'Agenda

UNIL | Université de Lausanne

L'université de Lausanne organise une manifestation consacrée à « Jeunesse et sports d'hiver ». Il s'agit d'un congrès international et pluridisciplinaire avec en son sein une session « histoire ». Les inscriptions sont ouvertes à partir de 30 juin 2019.

Renseignements : Université de Lausanne et/ou CYWS20@unil.ch

Rappel : le comité d'histoire avait organisé une journée d'études, le 21 novembre 2012 - « La neige pour tous ... pourquoi, comment ? Des jeux de Chamonix (1924) aux jeux d'Albertville (1992) ».

Les vidéos en sont consultables sur le site du CHMJS : La neige pour tous



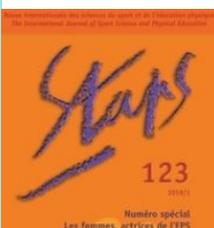
Publications récentes

« **Le sport, un outil d'émancipation des filles et des femmes à travers le monde** ».

L'histoire du sport féminin, en France comme dans le monde, s'écrit en continu, relatant les interdits d'hier comme les conquêtes ou les entraves d'aujourd'hui.

Marie-Cécile Naves contribue à cette histoire. Elle a publié en avril 2019 un livre mettant en valeur onze bonnes pratiques d'émancipation de filles et de femmes par le sport ou l'activité physique. Docteure en science politique de l'université Paris-Dauphine, Marie-Cécile Naves est directrice des études du *Think tank Sport et citoyenneté*.

Une conférence sur ce thème s'est déroulée le 27 mai dernier à l'Hôtel de ville de Paris.



« **Quand une femme conquiert la citadelle masculine de l'inspection. Cas de Lilyane Forestier (1964-1991)** »,

article paru dans la revue **STAPS**, n° 123, 2019/1, pp 51-66, par Carine Énard, membre du collège scientifique du CHMJS, et Clémence Lebossé.



Le 22 mai, au « Parlement du sport »

Le 4ème colloque « Parlement du sport » s'est tenu à l'Assemblée nationale, le 22 mai de 17h à 19h30, à l'initiative des députés François Cormier-Bouligeon, Cédric Roussel et Belkhir Belhadad.

L'objectif de ce « Parlement » est de susciter et partager des réflexions afin de créer des outils, législatifs si nécessaire, pour moderniser et développer la pratique et la gouvernance du sport en France.

Organisé en deux temps, il a d'abord traité de la démocratie au sein du mouvement sportif français puis, dans une deuxième partie, de la modernisation du sport français et de la féminisation et du développement des pratiques.

Jean-Christophe Breillat, directeur de Centre de droit et d'économie du sport ([CDES Progesport](#)) de Limoges, a présenté une typologie des fédérations sportives en France. Il a noté le particularisme de ces structures de statut loi 1901, néanmoins souvent assujetties au fil du temps à des statuts types, un rapide historique attestant de nombreuses évolutions réglementaires depuis 1985. Il a également complété sa présentation par un très riche panorama des systèmes électifs et des modes de gouvernance qui en résultent dans les fédérations sportives, et en a souligné la diversité.

Jean-Luc Sadik, fondateur et président du cabinet *Transfert performance sportive conseil* ([TPS Conseil](#)), cabinet qui accompagne la professionnalisation et la montée en compétences du milieu sportif (sportifs en conversion, encadrement technique et managérial du sport), est intervenu ensuite. Il a évoqué avec précision les évolutions de la gouvernance du sport, en les contextualisant dans les dernières décennies (rôle primordial de l'État, créant des corps et cadres, poids croissant des collectivités locales et décentralisation, interventions d'acteurs économiques...). Il a également évoqué quelques crises majeures, de diverses natures, dans le monde fédéral dans les années passées (sports de glace, équitation, haltérophilie, tennis, etc.), introduisant l'intervention suivante relative aux pratiques innovantes dans la gouvernance sportive, notamment par des dispositifs de transparence démocratique et financière.

Mallorie Trannois, auteure d'une thèse sur l'harmonisation européenne des jeux en ligne, a ainsi présenté ses recherches avec l'*International center for sport security* ([ICSS](#)). Elle a notamment exposé quelques initiatives en Australie et Nouvelle-Zélande, marquées par la concertation permanente entre acteurs du sport.

Elle a enfin décrit brièvement le projet de dispositif *big4sports*, qui sous l'égide de la Commission européenne et avec un financement d'Erasmus, vise à conditionner les financements pour les structures sportives à des pratiques de bonne gouvernance.

Amélie Oueda-Castera, présidente de l'association *Rénovons le sport français*, a exposé les pistes de travail de son association.

Françoise Sauvageot, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), et co-rapporteuse avec Muriel Hurtis d'un rapport sur l'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives, a présenté le diagnostic et les propositions de ce rapport très complet adopté en juillet 2018.

Haïfa Tlili, titulaire d'une thèse en sociologie, a expliqué au vu de sa recherche action dans les zones urbaines sensibles (ZUS) avec Nicolas Delorme « Pourquoi les jeunes filles ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives ».

Quentin Moreno, directeur de Sport dans la Ville, et Samir Guerza, directeur des relations institutionnelles et des affaires juridiques de l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS) ont témoigné de leurs expériences pour le développement du sport auprès de diverses populations, et de la professionnalisation qui a pu être mise en place.

Marie-Cécile Naves, docteure en science politique de l'université Paris-Dauphine, et vice-présidente de Sport et citoyenneté, a mis l'accent sur l'outil d'émancipation que représente le sport pour nombre de femmes dans le monde (*cf.* rubrique : Publications récentes).

L'enregistrement audio du colloque est d'ores et déjà disponible : <https://we.tl/t-BONiKOMYLI>

Une rencontre organisée par le PAJEP avec le soutien de l'association pour l'histoire du scoutisme laïque (AHSL) s'est tenue le 29 mai après-midi à l'Institut des jeunes sourds de Paris (INJS). Elle se proposait d'évoquer le scoutisme et son extension aux personnes handicapées sur la base de l'exemple de l'action menée par cet établissement en direction des jeunes malentendants, sourds, sourds-muets... et illustré par l'action de l'association Loisirs éducatifs de jeunes sourds (LEJS).

Le fonds d'archives de cette association, déposé au PAJEP, a été l'occasion pour Yvon Bastide de rappeler brièvement l'histoire du scoutisme, ses principes éducatifs et la genèse du scoutisme d'extension, adapté aux jeunes handicapés. LEJS est née en 1964 au sein des Éclaireuses et éclaireurs de France et a, par son action, anticipé durant 20 ans l'organisation de vacances et de loisirs éducatifs et culturels en faveur de ces jeunes, bien avant les pouvoirs publics. Elle a cessé son activité en 2016.

Catherine Bastide a retracé les diverses actions menées, parfois difficilement, dans les institutions de jeunes sourds avec notamment l'interdiction durant de longues années de la langue des signes (enfin reconnue en 1991). L'organisation de colonies de vacances mêlant jeunes sourds et jeunes sans handicap, avec un encadrement généraliste, a été illustrée par divers documents des archives du PAJEP : photos, documents divers et films.



À NOTER (suite)



Appel à communication

L'université d'Artois organise le prochain Carrefours d'histoire du sport, du 28 au 30 octobre 2020 à Arras, 15ème carrefour, sur la thématique suivante : « **Vingt ans après... Écrire l'histoire du sport** ».

Le programme scientifique, les modalités de réponses à l'appel à communication, et quelques renseignements pratiques sont disponibles, avec notamment la date limite des réponses, le 30 septembre 2019 : [Appel à communication](#)



Le sport et la santé

Le mercredi 15 mai 2019, s'est tenue au Conseil d'État une conférence sur « **Le sport et la santé** ».

Deux anciens ministres de la Jeunesse et des Sports, M. Alain CALMAT (du 23 juillet 1984 au 20 mars 1986) et Mme Valérie FOURNEYRON (du 16 mai 2012 au 2 avril 2014), ont participé à cette séance, ainsi que M. Stéphane DIAGANA, initiateur d'un projet « sport-santé » et par ailleurs membre du conseil d'administration du musée national du sport.

L'enregistrement vidéo est maintenant disponible sur le site du Conseil d'État : [Vidéo Sport-santé](#)

L'éducation populaire, une exigence du XXIème siècle

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) s'est prononcé en séance plénière le 28 mai 2019 sur le projet d'avis relatif au rapport « **L'éducation populaire, une exigence du XXIème siècle** », rapporté par Christian Chevalier (Groupe UNSA) et par Jean-Karl Deschamps (Groupe des associations), pour la section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par Xavier Nau.



L'avis, le rapport, et une fiche de synthèse sont disponibles sur le site du CESE. La Lettre du CHMJS n° 23, de novembre 2018, avait attiré l'attention sur ces travaux, auxquels ont été conviés de nombreux acteurs, témoins ou experts de la question.

Contacts : Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

95, av. de France - 75013 - PARIS - comitehistoireMJS@jeunesse-sports.gouv.fr

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, envoyez un message à l'adresse courriel du Comité.

Si vous souhaitez faire abonner un ami, transmettez à cette adresse courriel ses coordonnées (avec son accord préalable)

Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Denise BARRIOLADE, François BODDAERT, Michel CHAUVEAU, Pierre FRANÇOIS, Martine GUSTIN-FALL.